

M. de Sathonay, maire de Lyon, se transporta sur les lieux avec M. Philippeaux et moi ; ce magistrat zélé, d'après les plans de M. Flachéron, architecte de la ville, a ordonné la construction d'un batardeau à trois faces ; ce travail confié au sieur Daumain, entrepreneur, a parfaitement réussi.

« Le 1^{er} novembre, tout étant prêt, les eaux de la Saône très-basses, six pompes ont été mises en activité pendant la nuit ; le lendemain, le batardeau était à sec, M. Flachéron qui, dans certains endroits, avait éprouvé de la difficulté en plantant les pilotis, a reconnu que ces obstacles avaient été causés par un amas de pierre de taille énormes. La sonde mise en usage au midi du batardeau, a produit un son à peu près semblable à celui qui pouvait être occasionné par le choc de deux corps métalliques. Cette circonstance a fait présûmer que c'était là l'endroit où l'on pourrait fouiller avec le plus de succès ; mais en creusant dans cet angle, on eût endommagé les palplanches, et les eaux extérieures se seraient fait passage au travers de l'argile. Alors, on a regretté que la somme destinée à ces recherches, ne permit pas de les faire plus grandes. »

Il n'entre pas dans le cadre de cet écrit, de détailler les différents objets qui ont été trouvés dans cette fouille intéressante. Ils sont, du reste, décrits longuement dans le mémoire d'Artaud et appartiennent, en général, au musée de Lyon. Nous dirons seulement, que le septième jour, le Rhône s'étant élevé de deux pieds, l'infiltration de ses eaux, au travers du rivage, devint si abondante, que toute l'activité des pompes ne put empêcher le batardeau d'être inondé.

Dans le plan qu'Artaud a tracé de ces travaux si pleins d'intérêt, il a eu soin d'indiquer, par des lignes ponctuées, la figure d'un batardeau à faire, de 40 pieds de long, dans l'enceinte duquel se trouve la place où la sonde produisait un son semblable à celui qui résulterait du choc de deux